



Bulletin d'inscription à la section **SPORT** POUR LA SAISON 2024/2025

Nom du pilote : Prénom :

Contact whatsapp : Prénom : numéro :

Contact whatsapp : Prénom : numéro :

65 € la 1^{ère} année réglé

135 € réglé

Je déclare avoir pris connaissance : du règlement de la section et du règlement intérieur du club

Signature du responsable légal pour les mineurs

Signature du pilote mineur

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Règlement de la section SPORT

Objectif de la section :

Découverte du char à voile pour les niveaux 1 et 2 du livret du pilote, améliorer sa performance en compétition et/ou progresser dans la pratique jusqu'à l'obtention du niveau 5 du livret du pilote, découverte du bord de mer (laisse de mer, pêche à pied ...)

Valeurs transmises : respect de l'autre et de l'environnement, persévérance, entraide, autonomie...

Période de fonctionnement : Du 1^{er} septembre au 30 juin, hors vacances scolaires et trêve hivernale

Condition d'accès :

- Être nés entre N-19 à N-7, entre 2005 et 2016

- Résider dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

- Avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire d'auto-évaluation de santé ou à défaut fournir un **certificat médical** de non contre - Indication à la pratique du Char à Voile

- sous réserve d'acceptation par le responsable de la section

Séances d'entraînement : pendant la période scolaire : mercredi après-midi, et samedi matin en fonction des marées et du programme établi

Le club se réserve le droit d'ajouter, de modifier, de décaler ou de supprimer des séances dates. (Modification signalée dans le groupe whatsapp)

Radiation : Le club se réserve le droit de radier un jeune pour les cas suivants :

Manque d'assiduité, manque de respect envers les autres participants et les membres du club, non-respect du présent règlement et du règlement intérieur. Dans ce cas, aucun remboursement n'aura lieu

Encadrement : entraînements encadrés par un moniteur ou un initiateur, salarié ou bénévole.

Prix d'inscription : Le prix est fixé pour cette saison à 135 €, (offre à 65 € uniquement la 1^{ère} année) grâce à une aide de la CAB, de l'ANS

Le prix comprends la licence assurance en RC, l'adhésion, le prêt du char à voile (sauf contrat), certains déplacements, et les équipements uniquement la 1^{ère} année, le prêt du casque

Équipement : Chaussures fermées obligatoires à prévoir, vêtements et chaussures de rechange, serviette et lors de la 2^{ème} année : combinaison et gants

Fonctionnement : le club prête le matériel, celui-ci n'est pas attribué à un seul pilote. Soit en fonctionnement un char par personne ou un char pour deux selon la fréquentation et l'objectif de séance poursuivi.

Compétition : Le responsable de la section peut proposer au pilote de participer à la compétition en fonction de la motivation et de l'assiduité du pilote

En cas de manque de vent : d'autres activités pourront être proposées en fonction du temps : activités nautiques, atelier, jeux de plage... les pilotes ne pouvant ou ne souhaitant pas participer à ces activités devront repartir avec leurs parents. L'activité peut être décidé par l'encadrant au moment de la séance.

Surveillance :

Dans les vestiaires : les jeunes ne sont pas surveillés dans les vestiaires, nous recommandons aux parents d'amener et de reprendre leurs enfants déjà équipés. Le club se réserve le droit d'exclure l'accès aux enfants non respectueux des locaux et des autres enfants.

Horaires : Si le retard est prévenu, les enfants arrivés en retard devront être emmenés sur la plage par leurs parents, le moniteur pourra le refuser si cela perturbe fortement la séance



BULLETIN D'ADHESION AU CVB POUR LA SAISON 2024 2025

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email du pilote : @

Email du parents : @

1^{er} contact portable : 06 / Mère Père pilote

2^{ème} contact portable : 06 / Mère Père pilote

3^{ème} contact : Mère Père pilote

Problème de santé ou allergies que vous souhaitez communiquer :

Adhésion : 20 €

Je déclare avoir pris connaissance

- du **règlement intérieur du cvb** (téléchargeable sur le site du cvb dans l'espace téléchargement)
- **du questionnaire d'auto-évaluation de santé** (téléchargeable sur le site du cvb dans l'espace téléchargement)
- **du fait que ma licence ne me couvre qu'en responsabilité civile**, il est donc fortement conseillé de souscrire à une assurance individuel accident (ex : garantie des accidents de la vie ..)

Date et signature **du tuteur légal**, précédé de la mention « lu et approuvé » :

Autorisation parentale

Je soussigné tuteur légal

J'autorise mon enfant à

- Pratiquer le char à voile ainsi que toutes les activités environnementales, activités nautiques et autres activités sportives diverses de remplacement
- Participer aux sorties et déplacements organisés par le club (par minibus 9 places) ou à pied vers Nausicaa ou la plage

J'autorise mon enfant	OUI ou NON
à participer aux sorties et déplacements du club à pied ou en véhicule qu'il appartienne au club ou à un bénévole. J'autorise l'encadrant ou le bénévole à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident	
à être filmé ou photographié dans le cadre des activités sportives proposées par le club (pour la promotion ou l'affichage...)	
à traverser seul la route avant, pendant et après la séance, les pilotes peuvent alors venir au club et repartir seul du club même en dehors des heures d'entraînement	
à rouler en toute autonomie sans surveillance si le responsable de la structure l'autorise	

J'autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, en cas d'hospitalisation, je souhaite que mon enfant soit transporté

à l'**Hôpital** à la **Clinique** (barrer la mention inutile).

Date et signature **du tuteur légal**, précédé de la mention « lu et approuvé » :